

Chers bateaux sur le Cher

La rivière est en ce moment l'objet de pressions et de conflits multiples entre des intérêts divergents. Nouvel exemple.

*« Le bateau-restaurant " La Bélandre " constitue une offre touristique exclusive sous le château de Chenonceau. On va assister à son départ de Chisseaux vers les cieus charentais, déplore **Jean-Claude Taupin, de Saint-Etienne-de-Chigny**. Telle est la décision que vient de prendre son propriétaire. Il n'est pas assuré de pouvoir continuer sereinement l'exploitation de " La Bélandre " sur le Cher, tandis que sur la Charente il pourra naviguer toute l'année. Il a trouvé auprès des*

élus de Poitou-Charentes les appuis nécessaires à son développement. « La problématique du Cher concerne plus d'une vingtaine de services de l'État et collectivités, reflétant l'énorme complexité administrative de notre pays. D'où un malaise entre acteurs publics et privés, qui pour ces derniers devient pénalisant, comme pour les autres activités concernées, sportives ou agricoles. Triste constat pour une destination touristique qui prétend être la troisième du pays. »



Les propriétaires avec un collègue et le maire de Chisseaux, sur « La Bélandre ».

(Photo NR)